

CALENDRIER des EXAMENS – AVRIL 2018

1^{ère} session – 2^{ème} semestre

Master 1 Sciences, Technologies, Santé

MENTION SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT – SPECIALITE Sol, Eau, Milieux et Environnement (SEME)

Président du jury : M. MATHIEU Olivier

Dates	Horaires	Durée	Tiers temps	Épreuves	Lieu de l'épreuve
Vendredi 30 mars 2018	8h30 - 12h00	20 min par exposé		UE10 Option (oral) Variabilité et risques climatiques	Salle CRC
Mardi 3 avril 2018	9h00 - 12h00	3h		UE7 Sciences sociales et droit de l'environnement (écrit) - Droit de l'Environnement - Approche Système Acteurs - Économie de l'Environnement	AMPHI MORVEAU
Mercredi 4 avril 2018	8h30 - 10h00	1 h 30		UE8 Géochimie des sols et de l'eau (écrit) Géochimie et cycles des éléments	AMPHI MORVEAU
	10h30 - 12h00	1 h 30		UE8 Géochimie des sols et de l'eau (écrit) Modélisation des cycles Biogéochimiques	AMPHI MORVEAU
	14h00 – 15h00	1h00		UE9 Ressources naturelles activités humaines & climat (écrit) - Interfaces surface continentale/climat	AMPHI MORVEAU
Jeudi 5 avril 2018	9h00 - 10h30	1h30		UE9 Ressources naturelles activités humaines & climat (écrit) - Pollution & dépollution	AMPHI COURTOIS
Vendredi 6 avril 2018	8h30 - 12h00	20 min par exposé		UE10 Option (oral) Fonctionnement des Bassins Versants	AMPHI THENARD
	8h30 - 12h00	20 min par exposé		UE10 Option (oral) Sols, paysages et dynamique des polluants	AMPHI COURTOIS

CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

La présence dans la salle d'examens de documents relatifs à l'épreuve sera considérée comme tentative de fraude.

DIJON, le 19 mars 2018